

MÉMOIRE ■ Quatre Réunionnais de retour à Quézac sur les lieux de leur enfance déracinée

Itinéraire d'une génération brisée

Ils sont devenus des hommes mais n'ont pas oublié leur passage à Quézac, en provenance de leur île natale, la Réunion.

Dans les années soixante, une cinquantaine d'enfants de la DDASS ont été arrachés à leur île de la Réunion pour être enfermés à la maison d'enfants de Quézac. Quatre d'entre eux viennent de s'y retrouver. Ils ne s'étaient pas revus depuis trente-deux ans. Les épouses de Jean-Max et Jacky, ainsi que le fils de Jean-Charles, ont partagé l'émotion et les souvenirs des quatre hommes.

« Pourquoi la France nous a-t-elle fait subir ça ? »

« J'avais 4 ans quand je suis arrivé, en 1967, se souvient Joseph, venu de Tours. Mon frère, Jean-Pierre, est reparti tout de suite. Je suis resté deux ans à Quézac avec mon autre frère, Jean-Paul. Nous sommes ensuite partis dans un foyer à Capdenac pour une

année. Je me souviens du froid. Il fallait rester en short, même en hiver. Je n'ai plus de contacts avec mes frères ».

Max et Jacky, les deux frères, se lancent à leur tour, s'interrompant, précisant tout à tour un point particulier. Ils avaient 11 et 12 ans à leur arrivée. « Si je pouvais revenir à la Réunion comme j'étais à l'époque », regrette Jacky. « Là-bas aussi, c'était dur à l'orphelinat du Tampon, rappelle Jean-Charles. On recevait plus de coups que de caresses ! ». Max n'a aucun souvenir de ces années. « Et pourtant tu es resté onze ans ! ».

Ils évoquent aussi leur frère, venu avec eux, qui s'est donné la mort à l'âge de 30 ans. Les souvenirs s'égrènent, toujours avec ce même leitmotiv : « Pourquoi la France nous a-t-elle fait subir ça ? ». « On n'apprenait pas grand chose. On était trop nombreux en classe ». Tous ont quitté Quézac à l'âge de 14 ans pour devenir apprenti boulanger ou pâtissier. « On travaillait tous les jours puisqu'on restait sur



DOULEUR. Trente ans après, les souvenirs ressurgissent...

place ». « Même pour les vacances, je travaillais encore. J'allais dans une ferme pour les foires ». « Quand j'ai eu 18 ans, les autres ont signé pour moi un engagement dans l'armée », dit Jean-Max. A

20 ans, plus personne ne s'est occupé de mon sort ». « A ce moment-là, la majorité était à 21 ans », précise son frère.

Tous les quatre se sont mariés. « Ils garderont ce handicap pour toute la vie », glissent

les deux épouses présentes. « A cause de leur manque d'instruction, même s'ils ont travaillé depuis, tout le poids des démarches administratives nous a incombé ».

« A la Réunion, affirme Jean-

Charles, nous sommes étrangers. Même pour nos familles. J'y ai retrouvé ma femme, mais c'est comme ce qui m'était arrivé être ma faute. Ils évoquent un racisme qu'ils ont subi ici ».

Des souvenirs... en chansons

« Le pire, avoue l'époux Max, c'est pour les enfants n'y pensais pas quand on mariés. Ils ont dû entendre lement de remarques même encore, nos filles, 24 et 20 ans, supportent les conséquences de tout ça ».

Ils étaient cinquante, attachés à leur île tropicale à découvrir le froid canala. Une dizaine sont revenus Réunion. « Avec le chômage qu'il y a là-bas et le poids de notre enfance, la plupart vent très mal », note Jean-Charles. Devenu artisan à noble, il anime l'association « Génération brisée », tente de faire reconnaître le préjudice subi en attachant l'Etat devant le tribunal administratif. « Je vais revenir une soirée musicale à May où nous évoquerons tout en chansons », annonce l'organisateur de la journée, avant chacun ne reparte après rappel de l'enfance perdue